

La Journée Saint Hubert



Fédération Nationale des Chasseurs

Délégation du Département de l'Aude

Mr Christophe VESSIERE
3, Rue du Silence
11.600 FRAISSE CABARDES
Tel : +33.6.82.01.01.25
Email : ch.vessiere@orange.fr



SAMEDI 7 OCTOBRE 2023
ARAGON - 8h00

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Je soussigné, **NOM** **PRENOM**
ADRESSE COMPLETE
Téléphone **Portable** **E-mail** @.....

déclare m'inscrire à la Journée Saint Hubert du 07/10/2023, où je présenterai mon chien désigné ci-après dans la catégorie (*Rayer la mention inutile « Chasseur ou Chasseresse »*) :

- Jeunes (moins de 20 ans à date) ou Chasseur en chasse accompagné avec chien d'arrêt ou leveur de gibier
- Chasseresse avec chien d'arrêt
- Chasseresse avec chien d'arrêt trialisant
- Chasseur avec chien d'arrêt
- Chasseur avec chien d'arrêt trialisant
- Chasseresse avec chien leveur de gibier
- Chasseresse avec chien leveur de gibier trialisant
- Chasseur avec chien leveur de gibier
- Chasseur avec chien leveur de gibier trialisant
- Archer avec chien d'arrêt ou leveur de gibier

NOM DU CHIEN (en majuscules SVP)
RACE **N° de tatouage ou puce***
SEXE Mâle Femelle **DATE DE VACCINATION**
L.O.F Non Oui : N°LOF..... **N° du carnet de travail* (Trialisant)**.....

NOTA : Un chien est dit « Trialisant » dès lors qu'il a obtenu un Très Bon en field, un BICP 1^{ère} ou 2^{ème} cat, en France ou à l'étranger
**Attention : la copie de la carte de tatouage et du carnet de travail (Trialisant) doivent être joints à votre engagement*

Je joins le règlement de mon inscription (A), soit :

- Gratuit** pour Chasseur accompagné et/ou 1^{er} permis
- 30 €** pour 1 chien
- 45 €** pour 2 chiens



Je déclare connaître le règlement de La Journée Saint Hubert (Cf site FNC), m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. Toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Un repas vous sera proposé à midi pour une participation de 25€ (10€ pour les enfants de moins de 12ans) :

(B) 25€ x personne(s) = € (C) 10 € x enfant(s) = €

TOTAL (A) + (B) + (C) = €

Fait à, le
Signature

Règlement total par chèque à l'ordre de « RSH11 – Christophe VESSIERE », à joindre à la feuille d'engagement.
Les engagements non accompagnés du règlement ne seront pas pris en compte.

Document à retourner au délégué organisateur (1 bulletin par chien), dûment rempli, avant le 27 Septembre 2023

